

Actualités

Stationnement Zone Bleue

Des nouvelles du CMJ !

Portrait : Pascal Lefranc, une carrière à la Mairie



Dossier

Urbanisation : maintenir
les équilibres

Show Laser à l'Abbatiale

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

Hier : l'origine du nom « Lupovicien »

Vous vous demandez sans doute pourquoi les habitants de Saint-Leu d'Esserent s'appellent les « lupoviciens ».

Lupo vient du latin *lupus* signifiant **loup**. **Vicien** provient de *vicus*, signifiant **village**.

Mais pourquoi parle-t-on de « loup » ?

Le nom d'origine de notre ville est Hescerent (qui signifie promontoire). Le complément Saint-Leu n'apparaît qu'à partir de 1081, date à laquelle Hugues de Dammartin donne la terre d'Hescerent à l'abbaye de Cluny pour y créer un monastère.

Saint Leu, aussi dénommé **Saint Loup**, est un Saint très populaire dans la région, ce qui explique la volonté de l'abbaye de Cluny d'attacher son nom à la ville d'Hescerent. Par la suite, dans tous les documents propres à notre ville, Saint-Leu est désormais attaché à Esserent. En 1107, «*Sancto Lupo Hesceranensi*». En 1195, «*Sancti Lupi de Hescerent*». En 1539, «*Saint Leu d'Esserens*».

C'est à partir de 1840 que le nom de Saint-Leu d'Esserent, comme nous le connaissons, est utilisé.

Lupovicien signifie donc « du village de Saint-Loup ».

Voilà pourquoi vous retrouvez régulièrement le symbole du loup dans notre ville. Par exemple avec la statue d'un loup dans le jardin du Prieuré, ou encore sur les visuels de certains événements organisés par la ville comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Cérémonie des diplômés.



Statue de Saint-Leu ©pop.culture.gouv



Aujourd'hui : le collectif des Lunetiers

L'opticien de Saint-Leu d'Esserent, situé Place de la République, a fait peau neuve en septembre. Une rénovation complète a été réalisée pour un rendu très agréable et lumineux.

Le magasin avait déjà changé de nom fin 2022. En effet, faisant partie du Groupe Kryss, « Le Collectif des Lunetiers » est venu remplacer l'ancienne marque « Vision Plus ». Malgré ces changements d'apparence, c'est toujours Valérie Petrizelli qui vous reçoit chaleureusement dans cette boutique qu'elle a ouverte en 2007, après avoir dirigé plusieurs magasins Kryss en région parisienne.

Des montures sont proposées à tous les prix, avec des offres comme : la seconde paire à partir d'1€ ou 21€ pour des solaires. Des lunettes de sport sont également à la vente, ainsi que des lunettes spéciales contre le mal des transports.

La boutique travaille en partenariat avec toutes les mutuelles et pratique le tiers-payant. Par ailleurs, votre opticienne est habilitée à réaliser les examens de vue sur place.

N'hésitez pas à pousser la porte, le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 au 2 place de la République | 03 44 53 79 49



SOMMAIRE

[Saint-Leu d'hier à aujourd'hui](#)

p.2

DOSSIER

[Urbanisation : maintenir les équilibres](#)

p.4

Actualités

[Stationnement Zone Bleue
Des nouvelles du CMJ](#)

p.8

Portrait

p.9

Retour en images

p.10

Agenda

p.12

CARNET

NAISSANCE

- > Mira Le Picard, le 7 septembre 2023
- > Sergine et Sergio Manzambi-Mpangi, le 14 septembre 2023
- > Hayden Vinzent, le 21 novembre 2023

DÉCÈS

- > Francine Le Goupil, le 29 août 2023
- > Claudie Ledieu, le 24 septembre 2023
- > Pierrette Varlet, née Milorieux le 1er octobre 2023
- > Jean-Pierre De Dauw, le 13 novembre 2023

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie et sur le site de la ville*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

pole.communication@saintleuesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Le samedi : 9h-12h

WWW.SAINTLEUESSERENT.FR

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
- Rédaction : Elisabeth GODARD et Clémence BALLETT service communication
- Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
- Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
- Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage : 2300 exemplaires - Dépôt légal à parution

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers habitants,

L'Infomairie que vous lisez aujourd'hui est, comme d'habitude, le reflet de notre vie quotidienne tous ensemble (services, animations). Il se doit aussi de vous informer en profondeur sur les grands sujets majeurs pour l'avenir de la ville. Après un dossier sur la circulation, votre journal se penche maintenant sur l'urbanisation.

La construction neuve, la rénovation de bâtiments, l'aménagement de friches et de terrains, procèdent en effet de principes très importants. Pour l'équipe municipale que j'ai l'honneur d'animer, le premier de ces principes est que le développement de la ville est compatible avec le maintien des équilibres auxquels nous sommes attachés. Équilibre entre les quartiers, équilibre des populations, équilibre entre les activités économiques et la tranquillité résidentielle, équilibre entre les types de constructions, individuelle et collective, etc. Vous trouverez dans notre dossier la description de tous nos efforts pour atteindre ces objectifs.

Vous verrez également sur la couverture et dans le « retour en images », que nous continuons à soigner nos animations. Récemment, un spectacle de lasers inédit s'est tenu à l'Abbatiale, deux ans après celui qui avait été organisé au bord de l'Oise dans le cadre d'une fête de la Rivière. L'affluence (l'Abbatiale était pleine) et la satisfaction du public à cette occasion nous encouragent à poursuivre le renouvellement de nos manifestations. Vous le verrez dans l'Agenda, nous créons un « mois du jeu » en février prochain, venez nombreux !

Ce magazine d'hiver me permet enfin de vous souhaiter à l'avance de très bonnes fêtes de fin d'année. C'est souvent le moment pour chacun de souffler en famille, de se détendre avec ses proches, de mesurer les difficultés mais aussi les bons moments de l'année écoulée, et enfin de se projeter avec confiance mais aussi avec vigilance dans l'année à venir. Dès maintenant, vous êtes tous cordialement invités à la cérémonie des vœux le 19 janvier prochain à 18h30 à la Salle Art & Culture. À cette occasion, je vous présenterai, avec un collectif d'élus municipaux, le bilan de la première partie du mandat que vous nous avez confié.

Le Maire,
Frédéric BESSET



Saint-Leu d'Esserent est **une « petite ville d'équilibre » dans l'Agglomération Creil Sud Oise**. Nous avons une véritable offre de services à la population, mais aussi un cadre de vie qui ne tourne pas le dos à la ruralité. Seulement 25% du territoire est urbanisé, le reste étant composé de terres agricoles et de bois.

La ville a été touchée à près de 85% lors des bombardements alliés en 1944, ce qui a engendré de longues années de reconstruction. Par la suite, **Saint-Leu a poursuivi sa transformation** pour répondre aux besoins de la population : constructions d'établissements scolaires et d'équipements sportifs, création de logements aidés (dits « sociaux »), etc. Les industries autrefois présentes sur le territoire (centrale thermique, sucrerie) ont fait place à un tissu économique plus diffus (commerces, artisanats, PME) avec des friches industrielles qui font progressivement l'objet de reconversion.

L'évolution d'une ville est indispensable pour la rendre toujours plus attractive et pour offrir une bonne qualité de vie aux habitants. Cette évolution doit toutefois être maîtrisée et cadrée afin que la ville ne soit pas dénaturée. Dans ce dossier, nous vous expliquons ce que **cette préoccupation d'équilibre** implique pour la construction neuve.

1. L'évolution de la population, retour à une croissance normale

LES OBJECTIFS



- > **Être une ville pour tous : maintien de nos jeunes, qualité de vie des familles, accompagnement du vieillissement, accueil de nouveaux Lupoviciens,**
- > **Avoir une croissance modérée sur le long terme, afin de maintenir le niveau de services à la population (écoles, associations, commerces) également fréquentés par les habitants des communes voisines**
- > **Proposer des logements adaptés au parcours de vie des habitants**

CONSTAT



- > Baisse de 5% de la population pendant 20 ans (de 4900 à 4600 habitants)
- > Baisse du taux d'occupation des logements lié à l'évolution de la typologie des familles (familles monoparentales, parents divorcés en garde alternée ou non, célibataires, etc)
- > Par conséquent, augmentation du « point mort » : nombre de logements à construire pour simplement maintenir le même nombre d'habitants sur le territoire
- > Construction organisée de nouveaux ensembles depuis 10 ans : éco-quartier, quartier des Trois Etangs, Résidence de l'Abreuvoir aux Moines
- > Début de redémarrage de la croissance dans les estimations de l'Insee : 4747 habitants au 1er janvier 2023

« Bien que l'augmentation se soit produite sur une période restreinte, il n'y a pas eu d'explosion du nombre d'habitants. Nous pensons dépasser les 5000 habitants dans les prochaines années, ce qui n'aurait, d'ailleurs, aucune incidence sur nos obligations. »

Frédéric Besset, Maire de Saint-Leu d'Esserent



©FULTON

2. Le Plan Local d'Urbanisme, cadre du développement urbain

Pour accueillir les nouveaux lupoviciens et conserver une qualité de vie, il est important de faire évoluer régulièrement les règles d'urbanisation.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EN QUELQUES MOTS :

- > Présente les enjeux et les contraintes liées à l'urbanisation et à l'évolution de la population
- > Fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols, selon le projet global d'urbanisme
- > Donne le cadre du développement urbain et édicte des règles de constructibilité
- > Évolue en fonction du marché, de l'environnement, de la législation

LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION ENGAGÉE CETTE ANNÉE :



- > **Prendre en compte les nouvelles contraintes nationales liées à la transition écologique**
- > **Maîtriser l'urbanisation de Saint-Leu d'Esserent**
- > **Définir des zones d'intérêt particulier**
- > **Identifier des projets potentiels**

La dernière révision du PLU datait de 2014. Près de 10 ans plus tard, après la réalisation des projets d'aménagement sur certaines friches industrielles, et compte tenu des mutations importantes du marché de l'immobilier, il est temps d'entamer une nouvelle révision. Celle-ci a démarré il y a quelques mois. Nous sommes actuellement dans la 1ère phase d'analyse.

« Les terrains disponibles pour construire de nouveaux logements sont de plus en plus rares. De nombreux promoteurs sont en recherche de terrains, pour des projets de plus ou moins grande envergure, au risque d'une surdensification dans les zones pavillonnaires. C'est avec cette révision du PLU que nous souhaitons maîtriser l'urbanisation de Saint-Leu. »

Sébastien Roth, Maire-adjoint Travaux & Aménagement urbain



3. L'urbanisation en cours des friches industrielles, nouveau visage de la ville

LES OBJECTIFS



- > **Augmenter le nombre de logements sans engendrer d'extension urbaine (éviter l'artificialisation des zones naturelles)**
- > **Revaloriser un espace qui a perdu de son usage et qui est souvent laissé à l'abandon**

Du fait de son passé industriel, Saint-Leu dispose de plusieurs friches industrielles. Leur urbanisation et la naissance de nouveaux quartiers et habitations participe au renouveau et à la dynamique de la ville.

Cette reconversion des terres s'inscrit dans le cadre de l'objectif national « Zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050. Il consiste, dans un premier temps, à diviser par deux la superficie des terres artificialisées (consommées ces dix dernières années) dans les dix années à venir.



@Jean-Charles Caslot



@Jean-Charles Caslot

LE QUARTIER DES 3 ÉTANGS (ENTRÉE OUEST)

Construit sur l'ancienne friche de l'industrie Stradal, sur un terrain de 8 hectares. Il prévoit d'accueillir une totalité de 230 logements dont 25% de logement social et des entreprises.

✔ **Déjà fait :** livraison de 71 logements en 2021 et 2022 (29 en accession à la propriété, 42 logements aidés).

Prochainement : une résidence intergénérationnelle de 72 logements locatifs (dont 25% de logements sociaux).

➔ **Reste à faire :** 90 logements, 2 bâtiments d'activités économiques (entreprises lupoviennes et des communes voisines, projet de micro-crèche).

QUARTIER DU QUAI D'AMONT / ANCIENNE SUCRERIE

✔ **Déjà fait :** Résidence de l'Abreuvoir aux Moines en 2022, 80 logements, dont 20 logements aidés et 60 logements intermédiaires.

➔ **Reste à faire :** étude spécifique d'aménagement (dans le cadre de la révision du PLU) : Place Baroche, bâtiment privé derrière la Place, bâtiment municipal de l'ancienne sucrerie.

4. Dans les quartiers, une modulation des projets selon leur emplacement

LES OBJECTIFS

- **Accompagner des projets collectifs ciblés, proches des services et/ou bien desservis par les axes principaux**
- **Encadrer les projets individuels pavillonnaires dans les quartiers résidentiels**

La ville est divisée en plusieurs zones qui correspondent à des règles d'urbanisme distinctes :

UA - centre-ville

UB - périphérie / UD - résidentiel

UE - zone à vocation économique

Projet d'extension du cœur de ville – Jean Macé (zone UA) :

- > Création de 80 logements en cœur de ville (50% accession à la propriété / 50% locatif)
- > Construction d'un restaurant scolaire pour les écoles Jean Macé et Raymonde Carbon
- > Enrichissement de l'offre commerciale avec 4 nouveaux locaux

Ce projet d'extension du cœur de ville a été présenté lors du Conseil Municipal du 9 juin 2023. Cet ensemble de parcelles est situé entre la Résidence de la Buissonnière et l'école Jean Macé dans la zone UA, à forte densité autorisée, ce qui signifie une possibilité de construction supplémentaire. Il s'intégrera dans l'environnement actuel avec le maintien de la continuité en front de bâti avec la Résidence Buissonnière. Une boucle urbaine de desserte sera créée.

Ce projet nécessite une modification du PLU, soumise à enquête publique. Il sera présenté plus en détail dans les prochains mois.

Limitation des constructions dans les zones périphériques :

Si la densité des zones UA peut être élevée, il est en revanche important que les zones périphériques au cœur de ville et les zones résidentielles (UB et UD) ne soient pas trop densifiées. Il est important d'être vigilant sur la division de certaines parcelles pour construire plusieurs habitations.

BON À SAVOIR – AVANT TOUT PROJET

- > Chaque parcelle est affectée à une zone d'urbanisme
- > Le plan de zonage du PLU indique les règles d'urbanisme à respecter

Ce plan de zonage est accessible sur le site de la mairie
(Au quotidien > cadre de vie > urbanisme > Plan local d'urbanisme).



5. L'implantation des logements aidés, une intégration harmonieuse

LES OBJECTIFS



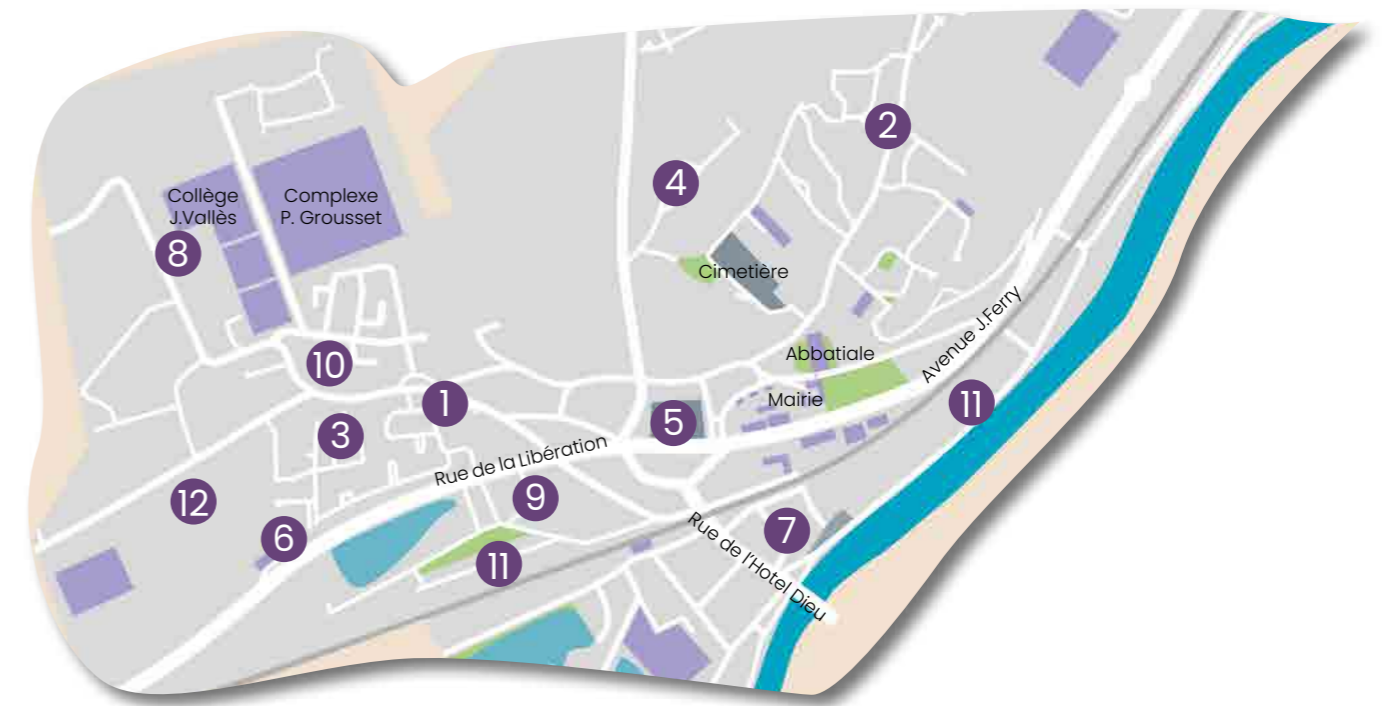
- > Favoriser le vivre-ensemble
- > Garantir une répartition géographique de ces logements et des constructions harmonieuses
- > Maintenir un taux de 30% de logements aidés (dits « sociaux », mais en fait 70% de la population française est éligible à ces logements)

“ À Saint-Leu d'Esserent, nous cherchons à maintenir un équilibre concernant l'implantation des logements aidés au sein de la ville. Nous souhaitons favoriser le vivre-ensemble et faire cohabiter dans chaque quartier : des logements privés, des logements aidés et des logements intermédiaires. C'est notamment ce qui a été fait dans la résidence de l'Abreuvoir aux Moines et le quartier des Trois Etangs. ”

Frédéric Besset, Maire de Saint-Leu d'Esserent

✔ **Déjà fait :** Plusieurs résidences ont été créées depuis les années 50 par l'Office Public Oise Habitat, elles sont bien réparties à travers toute la ville.

- La Muette 1
- Les Noël 3
- Place de la République 5
- Croix Aude 2
- Le Val 4
- Charles de Gaulle 6



Ces 15 dernières années, la commune a travaillé avec Oise Habitat sur des projets de plus petite taille :

- Rue des Marguilliers 7
- Bamboueraie 8
- Impasse Lombart Versavel 9

Par ailleurs, un second partenaire public (Clesence, anciennement Picardie Habitat) est partie prenante dans plusieurs projets récents :

- > Rénovation énergétique du quartier du Bas Mettemont 10
- > Réalisations (déjà décrites) des Quartiers des Trois Etangs et du Quai d'Amont 11
- > Projet de 17 logements rue Salvador Allende 12

➔ **Reste à faire :** Résidence intergénérationnelle dans le quartier des Trois Etangs - 72 logements.

5. L'urbanisation économique, autre poumon de la ville

LES OBJECTIFS



- > Créer des zones d'activité nouvelles
- > Optimiser le territoire périphérique de la ville
- > Développer notre attractivité économique

Des projets en cours dans la zone d'activités du Renoir :

- > un projet de parc photovoltaïque sur le terrain de l'ancien parc à cendres
- > un projet industriel sur le terrain de la friche « Galva 60 »
- > des réflexions actives en cours sur : le terrain « ex- Oise Enrobé », le quai de transfert du SMDO

D'autres réflexions d'optimisation et de requalification de la zone artisanale des Longs Prés (Petit Thérain) sont menées.



©EDF

UN DERNIER MOT DE CONCLUSION

Ces dernières années, on assiste à un déplacement des pôles d'attractivité. Le public traverse l'Oise et les atouts de Saint-Leu d'Esserent attirent de plus en plus. Ceci a pour conséquence la raréfaction des biens et une augmentation du prix au m². Nous sommes conscients des enjeux pour certains d'entre vous et le cadrage de l'urbanisation est une des réponses que nous pouvons apporter pour garder un juste équilibre afin que Saint-Leu conserve son attractivité et sa qualité de vie.

Actualités

CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

Comme vous nous l'avions annoncé dans le dernier InfoMairie d'octobre, les places de stationnement « 10 minutes » évoluent en « places bleues » gratuites à partir du 1er janvier 2024.

L'objectif est d'organiser la fluidité du stationnement afin que tous les services publics et privés bénéficient d'une rotation des usagers.

Ces places sont situées place de la Mairie, rue des Forges, contre allée rue des Forges, rue Sauveterre, rue du Pilon et rue Hôtel dieu. Deux nouvelles places bleues sont créées : avenue Jules Ferry ; rue Pasteur, devant la Résidence du Parc.

Le temps d'arrêt sur ces places sera limité à 45 minutes, de 8h à 20h, du lundi au vendredi.

Un disque de stationnement vous est distribué à cet effet avec ce magazine municipal.



L'AGENCE BOURSON PAUCHET A CHANGÉ D'ADRESSE

L'agence de pompes funèbres Bourson Pauchet, auparavant située 23 rue des Forges, a déménagé.

Vous la trouverez désormais au 14 rue Pasteur, à côté de la Maison de la Presse.

03 44 56 78 55



Des nouvelles du CMJ !

Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté ses premiers grands projets lors du Conseil Municipal du 9 juin. Ces derniers ont été soutenus à l'unanimité. Le CMJ se réunit tous les mercredis pour avancer sur ces projets avec l'aide de Clara Saudmon, référente et Jean-Claude Chabert, animateur du CMJ.

LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

Deux panneaux fixes seront installés à proximité des écoles et permettront d'afficher des informations relatives à l'actualité du CMJ : l'avancement des projets, la présentation des membres, etc. Installation prévue début 2024.

LE TERRAIN DE BASKET 3X3

Les jeunes ont étudié la faisabilité du projet et son coût pour deux emplacements : le city stade et le parc de la Garenne. Pour des questions de nuisances sonores, le premier lieu a été écarté. La question du financement du projet pour le parc de la Garenne est donc actuellement à l'étude.

LA BOÎTE À IDÉES

Fabriquée par les Services Techniques et décorée par les membres du CMJ, la boîte à idées a circulé dans plusieurs lieux : les écoles, le collège, l'IME, la médiathèque, la résidence du Parc et la mairie. Les idées les plus fréquemment relevées sont les suivantes : création d'un skatepark, création d'un centre de loisirs pour les adolescents, création d'un second city-stade.



portrait

PASCAL LEFRANC, une carrière à la mairie de Saint-Leu



Que vous soyez lupovicien de plus ou moins longue date, vous l'avez certainement déjà croisé, au volant du camion, sur son vélo ou en train d'installer du matériel pour un évènement.

À quelques mois de son départ en retraite, nous souhaitons mettre à l'honneur Pascal Lefranc, qui a réalisé la totalité de sa carrière au sein de la mairie de Saint-Leu d'Esserent.

En 43 ans de bons et loyaux services, Pascal a occupé de nombreuses fonctions au sein de la mairie, croisé de nombreux collègues et vu 5 maires et équipes municipales se succéder.

Pascal est arrivé à la mairie en octobre 1981, âgé d'à peine 18 ans, pour son premier emploi en tant que peintre-vitrier. Il est parti suivre son service militaire entre 1984 et 1985 dans les Ardennes et s'est installé à Saint-Leu à son retour, en reprenant son poste à la mairie.

Dans les années qui ont suivi il a eu diverses missions et responsabilités : gestion et distribution des produits d'entretien ; réparations des bâtiments communaux ; affichage et courrier ; logistique et emplacements du marché ; astreintes. Également référent cimetière depuis 5 ans, Pascal assure la liaison entre les pompes funèbres et l'administration.

C'est lors du premier mandat de Frédéric Besset que le service logistique a été créé.

Le service logistique assure l'installation et la désinstallation matérielle et technique de toutes les manifestations organisées ou soutenues par la ville : cela va des barnums, tables, chaises, à la sono et lumière. Le service assure également la livraison du matériel pour les événements des associations.

Au départ, Pascal assurait ces missions seul, parfois épaulé de collègues des services techniques. Le service a été dans un premier temps renforcé par l'acquisition d'un camion avec hayon, facilitant le transport du matériel. Dans un second temps, l'équipe a été élargie avec le recrutement de Jimmy Vincent en décembre 2018, sous la responsabilité de Pascal.

À la veille de sa retraite, Pascal compte bien continuer à profiter de son dynamisme à travers le jardinage, les balades à vélo, l'association de philatélie dont il assure la présidence depuis 15 ans, et surtout pour s'occuper de sa famille !

Merci Pascal pour votre engagement au service de notre ville.





7 octobre Chantier Nature



20 octobre Sortie Chez Gégé

Organisé dans le cadre
de la Semaine Bleue



21 octobre Atelier pliage papier



21 octobre Cérémonie des Nouveaux Diplômés



Vacances d'octobre Centre de Loisirs



27 octobre Nuit de l'Effroi



28 octobre Conte d'Halloween



11 novembre Commémoration



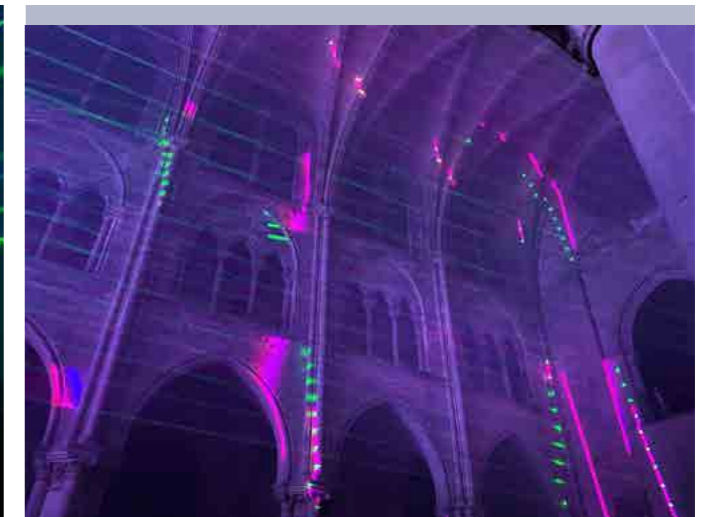
18 novembre Grave ton Manga



22 novembre Fête de Noël de la Halte-Jeux



1^{er} décembre Show laser à l'Abbatiale



2 décembre Parade de Saint-Nicolas



3 décembre Marché de Noël



décembre les mercredis de Noël



9 décembre Spectacle École des Arts

Agenda

JANVIER

COLETTE THÉÂTRALISÉE

LE 6 JANVIER À 15H

Auditorium de la Médiathèque

Gratuit - ouvert à tous

Sur inscription : 06 12 03 20 81

letourbillondesarts@gmail.com

YOGA SÉNIORS

LE 12 JANVIER À 15H45

Résidence du Parc

Gratuit - séniors (62+)

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

VŒUX DU MAIRE

LE 19 JANVIER À 18H30

Salle Art & Culture

Gratuit - tout public

Info : 03 44 56 81 05

communication@saintleudesserent.fr

NUIT DE LA LECTURE

"EN CORPS À LIRE"

LE 20 JANVIER À 17H30

Auditorium de la Médiathèque

Gratuit - public familial

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

GALETTE DU RELAIS PETITE ENFANCE

LE 26 JANVIER À 18H30

Bar de la Salle Art & Culture

Gratuit - à destination des assistantes maternelles de la Ville

Sur inscription : 03 44 56 29 78

halte-jeux@saintleudesserent.fr

GALETTE DES AÎNÉS

LE 28 JANVIER À DE 14H30 À 17H30

Réfectoire Jean Macé

Gratuit - Séniors (62+)

Inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

FÉVRIER

RENCONTRE ET CONFÉRENCE SUR LES BIENFAITS DU SPORT ; PRÉSENCE DE L'AUTEUR LUPOVICIEN OLIVIER ESNEU

LE 3 FÉVRIER À 17H30

Auditorium de la Médiathèque

Gratuit - tout public

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

BUS POUR L'EMPLOI

Conseil départemental

LE 6 FÉVRIER DE 9H45 À 12H30

Parking de la Mairie

Gratuit

Personnes en recherche d'un emploi ou d'une formation

YOGA SÉNIORS

LE 9 FÉVRIER À 15H45

Résidence du Parc

Gratuit - séniors (62+)

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

NOUVEAU ! LE MOIS DU JEU

MOIS DU JEU À LA MÉDIATHÈQUE

LES 10 ET 24 FÉVRIER À 10H

LES 27 ET 28 FÉVRIER À 15H

Auditorium de la Médiathèque

Gratuit - à partir de 10 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

SALON DES JEUX

LE 16 FÉVRIER À PARTIR DE 18H

• LOUP GAROU GÉANT À 18H

• CONCERT POP/ROCK À 20H

LE 17 FÉVRIER DE 14H À 18H

• MURDER PARTY À 20H

LE 18 FÉVRIER DE 11H À 17H

Salle Art & Culture

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr

MARS

YOGA SÉNIORS

LE 15 MARS À 15H45

Résidence du Parc

Gratuit - séniors (62+)

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

FÊTE DES MÉDAILLÉS

LE 15 MARS À 19H

Salle Art & Culture

Sur invitation - Associations sportives

Sur inscription : 03 44 56 81 01

sport@saintleudesserent.fr

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

LE 19 MARS À 17H45

Cimetière

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

communication@saintleudesserent.fr

EXPOSITION JEAN-LOUIS BILWEIS DU 21 AU 24 MARS DE 14H À 18H

Atelier des Moines

Gratuit - Ouvert à tous

Info : 06 12 03 20 81

letourbillondesarts@gmail.com

QUINZAINE DE LA PETITE ENFANCE LE 21 MARS À 10H

Médiathèque

Gratuit - jusqu'à 4 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

